



Procédure d'achat d'une maison hypothéquée

Par **Heelp67**, le **23/10/2013** à **16:28**

Bonjour,

Nous avons besoin de conseils, d'aide et surtout de réponses.. Nous sommes en procédure d'achat d'une maison sous hypothèque depuis fin mars 2013 et nous sommes perdus car les différents professionnels qui nous entourent (agent immobilier, notaire et mandataire judiciaire) ne sont pas très aidants et ils se jettent mutuellement la faute par rapport au retard que prend la procédure.. Nous avons l'impression que aucune de ces personnes ne nous soutient et lorsqu'on nous dit arriver vers la fin de la procédure, finalement on nous rajoute encore une formalité dont les uns ou les autres n'étaient pas au courant. Alors voilà nous voulions savoir la procédure légale et habituelle pour acheter une maison sous hypothèque car son propriétaire a fais faillite !

Biensur nous ne sommes pas rentrés dans les détails (date de signature de compromis et autres.. mais nous pouvons vous les préciser si nécessaire)

Cordialement,

Par **Heelp67**, le **23/10/2013** à **16:33**

SVP Aidez-nous, nous espérons vraiment que quelqu'un prendra le temps de nous répondre et nous éclairer..